

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St., / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1/Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Informatics Professional Services - EL
Division/Services professionnels en informatique -
division EL
4C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet PROFESSIONAL SERVICES	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP304-131244/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client 20131244	Date 2012-10-29
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-618-24994	
File No. - N° de dossier 618el.EP304-131244	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-11-05	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Brewster, Shannon	Buyer Id - Id de l'acheteur 618el
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-5879 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION DE No 002

DDP EP304-131244/A

La présente modification vise à :

- 1) diffuser les questions et réponses sur l'invitation;
- 2) modifier l'invitation.

1) Questions et réponses

QUESTION 1

O7 (Architecte Web) : Est-ce que la DGSS pourrait retirer l'exigence O7 car la maintenance d'un serveur ne relève pas de l'architecte Web (conformément à l'annexe B – Catégories de personnel et exigences techniques des SPICT)?

RÉPONSE 2

La DGSS ne retirera pas l'exigence O7 (Architecte Web). Cependant, la modification ci-dessous sera apportée.

Supprimer : **Partie 4, pièce-jointe 4.1- Critères d'évaluation de la soumission**, Article 1.1 architecte Web O7.

Insérer : Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée a l'expérience, au cours des cinq dernières années, de la maintenance d'un serveur.

**La maintenance doit comprendre l'exécution des sauvegardes mensuelles; l'administration, la configuration et l'installation de fonctions nouvelles et existantes; l'installation de mises à jour du micrologiciel; et la gestion des partitions logiques.*

Supprimer : **Appendice C de l'annexe A, Critères d'évaluation de la ressource et tableau de réponse**, article 1.1, Architecte Web, O7.

Insérer : Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée a l'expérience, au cours des cinq dernières années, de la maintenance d'un serveur.

**La maintenance doit comprendre l'exécution des sauvegardes mensuelles; l'administration, la configuration et l'installation de fonctions nouvelles et existantes; l'installation de mises à jour du micrologiciel; et la gestion des partitions logiques.*

QUESTION 2:

O6 (programmeur-analyste) : Est-ce que la DGSS pourrait retirer l'exigence O6 car la maintenance d'un serveur ne relève pas du programmeur-analyste (conformément à l'annexe B – Catégories de personnel et exigences techniques des SPICT)?

RÉPONSE 2

La DGSS ne retirera pas l'exigence O6 (programmeur-analyste). Cependant, la modification ci-dessous sera apportée.

Supprimer : **Partie 4, pièce-jointe 4.1- Critères d'évaluation de la soumission**, article 1.3, Programmeur-analyste, O6.

Insérer : Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée a l'expérience, au cours des cinq dernières années, de la maintenance d'un serveur.

**La maintenance doit comprendre l'exécution des sauvegardes mensuelles; l'administration, la configuration et l'installation de fonctions nouvelles et existantes; l'installation de mises à jour du micrologiciel; et la gestion des partitions logiques.*

Supprimer : **Appendice C de l'annexe A, Critères d'évaluation de la ressource et tableau de réponse**, article 1.3, Programmeur-analyse, O6

Insert: Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée a l'expérience, au cours des cinq dernières années, de la maintenance d'un serveur.

**La maintenance doit comprendre l'exécution des sauvegardes mensuelles; l'administration, la configuration et l'installation de fonctions nouvelles et existantes; l'installation de mises à jour du micrologiciel; et la gestion des partitions logiques.*

QUESTION 3

Pouvez-vous clarifier les normes d'approbation et de développement Web de TPSGC ou fournir des exemples?

RÉPONSE 3

Vous trouverez ci-dessous des exemples des normes d'approbation et de développement Web de TPSGC.

Page Contactez-nous

Note : Le titre « Contactez-nous » sera réservé uniquement pour la page ministérielle Contactez-nous. Les pages de contact du secteur d'activité ou du site particulier utiliseront « Contactez le secteur d'activité/Nom du site » (par ex. « Contactez les Biens immobiliers »). Ce mécanisme de contact permettra aux utilisateurs de transmettre des commentaires au secteur d'activité en particulier ou d'obtenir de plus amples renseignements de celui-ci. De plus, les principaux titres à l'intérieur de la page « Contactez le secteur d'activité/Nom du site » doivent être ancrés de façon à ce que les Communications ministérielles de TPSGC puissent facilement y accéder à partir de la page ministérielle « Contactez-nous ».

La page de coordonnées d'un secteur d'activité ou d'un site doit contenir des coordonnées génériques, notamment une adresse électronique générale qui sera utilisée pour les demandes de renseignements et les formulaires de renseignements envoyés par courriel (c'est à dire que les adresses électroniques personnelles ne sont pas autorisées dans les coordonnées officielles).

Disposition des colonnes

Le point principal d'entrée (page d'index) de tous les sites, y compris les sites secondaires, devra respecter la disposition en deux colonnes. À mesure que vous naviguerez dans le site en mode descendant, vous aurez la possibilité de passer à la disposition en deux colonnes ou de la maintenir, ou de passer à la disposition en une colonne, au besoin.

Disposition en deux colonnes: La disposition en deux colonnes devrait être utilisée pour la majorité des sites et des sites secondaires et devrait toujours afficher le menu de gauche (le menu de droite est facultatif).

Disposition en une colonne: Au besoin, la disposition en une colonne peut être utilisée pour le contenu qui ne cadrera pas dans la disposition en deux colonnes, comme des tableaux de données, de grosses images et des documents dans des formats de rechange. Lorsque la disposition en une colonne est utilisée, on recommande de fournir un lien menant vers la page d'origine; toutefois, vous devrez vous assurer que le fil d'Ariane ramène vers la page d'origine (le menu de droite est facultatif).

Respecter l'architecture de l'information sur le Web

Le représentant du GTGW et le propriétaire du site collaborent avec leur gestionnaire des communications afin d'établir le profil de leurs utilisateurs, de définir leurs tâches, leurs buts et leurs objectifs, et de mettre en place une architecture de l'information sur le Web adaptée à leur public cible. L'utilisation de pratiques exemplaires comme celles définies dans la Conception axée sur l'utilisateur et la Norme sur la facilité d'emploi des sites Web est recommandée.

Suivre un processus d'assurance de la qualité

Une fois que les autoévaluations des aspects techniques et du contenu ont été consignées, le représentant du GTGW soumet le site Web à l'examen définitif de l'assurance de la qualité. Après que l'examen officiel de l'assurance de la qualité a été effectué avec succès, d'autres examens de l'assurance de la qualité devront être effectués lorsque des changements importants seront apportés au contenu ou à la disposition du site Web ou de l'application Web.

- 2) **Partie 4, pièce-jointe 4.1- Critères d'évaluation de la soumission**, article 2.0 du contrat, Critères d'évaluation de la ressource cotée.

Supprime : Article 2.0 au complet

Insérer : Voir document ci-joint, pièce-jointe 4.1, article 2.0, Critères d'évaluation de la ressource cotée.

- 2.1) **Appendice C de l'annexe A, Critères d'évaluation de la ressource et tableau de réponse**, article 2.0 du contrat, Critères d'évaluation de la ressource cotée

Supprime : Article 2.0 au complet

Insérer : Voir document ci-joint, appendice C de l'annexe A, article 2.0, Critères d'évaluation de la ressource cotée

2.2) **Partie 4, pièce-jointe 4.1- Critères d'évaluation de la soumission**, instructions 1 du contrat

Supprimer: Instructions 1 au complet

Insérer : Le soumissionnaire doit obtenir la note minimale de 70 %, ce qui représente 92 points sur un maximum de 132 points pour les critères d'évaluation de la ressource cotée.

2.3) **Partie 4, Procédures d'évaluation et méthode de sélection**, article 4.4(e) du contrat, Méthode de sélection

Supprimer : Article 4.4(e) au complet

Insert: **Évaluation de la proposition - Meilleure valeur globale**
La méthode de sélection préconisée pour l'attribution du contrat est la Meilleure valeur globale.

On recommandera l'attribution d'un contrat au soumissionnaire ayant présenté la proposition technique recevable qui obtiendra la note combinée la plus élevée du point de vue du mérite technique et du prix (p. ex., en additionnant la note technique et la note financière). La note technique maximum est de 60, tandis que la note financière maximum est de 40.

Pour chaque proposition:

Calcul de la note technique: la note technique comptera pour 60% de la note globale du soumissionnaire. La note technique finale (sur une possibilité de 60 points) sera calculée pour chaque soumission admissible. La note technique finale sera ensuite convertie en points (c'est-à-dire cotée) et arrondie à deux décimales près, selon les soumissions recevables à cette étape de l'évaluation, en utilisant la formule suivante :

$$\frac{\text{Note totale de la soumission technique}}{132 \text{ points}} \times 60 \text{ points} = \text{Note technique (Max. de 60 points)}$$

Le soumissionnaire doit obtenir une note de passage minimum de 92 points sur un maximum de 132 points pour que sa soumission soit jugée admissible.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP304-131244/A

Amd. No. - N° de la modif.

002

Buyer ID - Id de l'acheteur

618e1

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20131244

File No. - N° du dossier

618e1EP304-131244

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Calcul de la note financière: le coût estimatif total sera calculé en utilisant la formule suivante:

Le coût estimatif total pour chaque catégorie de personnel sera calculé en multipliant le tarif journalier ferme du soumissionnaire (ou la limite inférieure de la bande médiane, la valeur la plus élevée étant retenue) par le nombre estimatif de jours de travail. Le coût estimatif total pour chaque catégorie de personnel sera ensuite additionné en vue d'obtenir le coût estimatif total. Le coût estimatif total proposé par le soumissionnaire sera ensuite converti en points (c'est-à-dire coté) et arrondi à deux décimales près, en fonction des propositions conformes à cette étape de l'évaluation, au moyen de la formule suivante:

$$\frac{\text{Note financière totale du soumissionnaire}}{\text{Tableau 1 - Maximum de points attribués}} \times 40 = \text{Note financière de la proposition}$$

points (Max. de 40 points)

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DEMEURENT LES INCHANGÉES.

2.0 Critères d'évaluation cotés pour les ressources

2.1 ARCHITECTE WEB (niveau 3)

Le soumissionnaire doit démontrer que l'architecte Web de niveau 3 possède l'expérience suivante :

N°	Critères cotés	Nombre maximum de points	Réponse du soumissionnaire	
			Expérience confirmée (à remplir par le soumissionnaire)	N° de la page dans le c.v.
C1	<p>Le soumissionnaire doit prouver que la ressource proposée a de l'expérience de la maintenance, de l'administration et de la configuration des installations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MediaWiki • Subversion • Samba • Apache Server • Apache Tomcat • Langage PERL <p>•Deux points pour chaque installation démontrée dans l'ensemble des projets jusqu'à concurrence de 12 points. (Remarque : chaque installation n'est comptée qu'une fois, sans tenir compte du nombre de projets démontrés.)</p>	12		
C2	<p>Le soumissionnaire doit prouver que la ressource proposée a eu de l'expérience, au cours des dix dernières années, de la gestion* d'au moins deux projets.</p> <p>•Deux points pour chaque année d'expérience, jusqu'à concurrence de dix points.</p> <p><i>*La gestion inclut planifier, organiser, diriger et contrôler les ressources afin d'atteindre des objectifs particuliers.</i></p>	10		

C3	<p>Le soumissionnaire doit prouver que la ressource proposée a eu de l'expérience, au cours des dix dernières années, en développement d'applications au moyen de Microsoft Visual Basic.NET (VB.NET).</p> <ul style="list-style-type: none"> •Deux points pour chaque année d'expérience, jusqu'à concurrence de dix points. 	10		
C4	<p>Le soumissionnaire doit prouver que la ressource proposée a eu de l'expérience, au cours des trois dernières années, en développement de sites ou d'applications Web au moyen des normes et des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • normes de développement Web et d'approbation de TPSGC; • outil d'essai des services de la planification et des normes Web de TPSGC, notamment la réalisation d'essais diagnostiques, l'analyse de messages d'erreur et la correction d'erreurs de codage. <ul style="list-style-type: none"> •Un point par norme/outil pour chaque année d'expérience, jusqu'à concurrence de 6 points. 	6		
C5	<p>Le soumissionnaire doit prouver que la ressource proposée a eu de l'expérience, au cours des cinq dernières années, en développement et de la maintenance* de sites ou d'applications Web au moyen des technologies et des langages suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • technologie d'interface de passerelle commune (IPC); • langage de programmation JavaScript; • langage de programmation PERL. <ul style="list-style-type: none"> •Un point par technologie/langage pour chaque année d'expérience, jusqu'à concurrence de 15 points. <p><i>*La maintenance inclut l'application de nouveaux gabarits, la réalisation de modifications de masse, le codage de nouvelles sections et la réalisation d'activités d'assurance de la qualité.</i></p>	15		

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP304-131244/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20131244

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

618e1EP304-131244

Buyer ID - Id de l'acheteur

618e1

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

C6	Le soumissionnaire doit prouver que la ressource proposée a de l'expérience en développement de sites Web au moyen du langage HTML 5. •Un point pour chaque période de trois mois d'expérience, jusqu'à concurrence de quatre points.	4		
	Maximum de points techniques	57		
	Pour répondre aux exigences, la ressource proposée doit obtenir au moins 39 points (70 %).			
	Note technique			

2.2 DÉVELOPPEUR WEB (niveau 2)

Le soumissionnaire doit démontrer que le **développeur Web de niveau 2** possède l'expérience suivante:

N°	Critères cotés	Nombre maximum de points	Réponse du soumissionnaire	
			Expérience confirmée (à remplir par le soumissionnaire)	N° de la page dans le c.v.
C1	Le soumissionnaire doit prouver que la ressource proposée a de l'expérience en création de sites Web au moyen des technologies et des applications suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Adobe Dreamweaver • Adobe Acrobat Professional • Adobe LiveCycle • Adobe Photoshop ou Adobe Fireworks • Protocole de transfert de fichier (FTP) • Subversion <ul style="list-style-type: none"> •Deux points pour chaque application ou technologie démontrée dans l'ensemble des projets, jusqu'à concurrence de 12 points. (Remarque : chaque application ou technologie n'est comptée qu'une fois, sans tenir compte du nombre de projets démontrés.) 	12		

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

EP304-131244/A

618eI

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

20131244

618eI EP304-131244

C 2	<p>Le soumissionnaire doit prouver que la ressource proposée a eu de l'expérience, au cours des trois dernières années, du développement de sites ou d'applications Web au moyen des normes et des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • normes de développement Web et d'approbation de TPSGC; • outil d'essai des services de la planification et des normes Web de TPSGC, notamment la réalisation d'essais diagnostiques, l'analyse de messages d'erreur et la correction d'erreurs de codage. <p>•Un point par norme/outil pour chaque année d'expérience, jusqu'à concurrence de 6 points.</p>	6		
C 3	<p>Le soumissionnaire doit prouver que la ressource proposée a de l'expérience en écriture de commandes en expression rationnelle (regex).</p> <p>•Deux points pour chaque année d'expérience, jusqu'à concurrence de dix points.</p>	10		
	Maximum de points techniques	28		
	Pour répondre aux exigences, la ressource proposée doit obtenir au moins 19 points (70 %).			
	Note technique			

2.3 PROGRAMMEUR-ANALYSTE (niveau 2)

Le soumissionnaire doit démontrer que le programmeur-analyste de niveau 2 possède l'expérience suivante:

N°	Critères cotés	Nombre maximum de points	Réponse du soumissionnaire	
			Expérience confirmée (à remplir par le soumissionnaire)	N° de la page dans le c.v.
C1	<p>Le soumissionnaire doit prouver que la ressource proposée a eu de l'expérience, au cours des cinq dernières années, en développement d'applications au moyen de Microsoft Visual Basic.NET (VB.NET).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un point pour chaque année d'expérience, jusqu'à concurrence de cinq points. 	5		
C2	<p>Le soumissionnaire doit prouver que la ressource proposée a de l'expérience en création de sites Web au moyen des technologies et des applications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adobe Dreamweaver • Adobe Acrobat Professionnel • Adobe LiveCycle • Adobe Photoshop ou Adobe Fireworks • Protocole de transfert de fichier (FTP) • Subversion <p>• Deux points pour chaque application ou technologie démontrée dans l'ensemble des projets, jusqu'à concurrence de 12 points. (Remarque : chaque application ou technologie n'est comptée qu'une fois, sans tenir compte du nombre de projets démontrés.)</p>	12		

C3	<p>Le soumissionnaire doit prouver que la ressource proposée a eu de l'expérience, au cours des trois dernières années, du développement de sites ou d'applications Web au moyen des normes et des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • normes de développement Web et d'approbation de TPSGC; • outil d'essai des services de la planification et des normes Web de TPSGC, notamment réalisation des essais diagnostiques, analyse des messages d'erreur et correction des erreurs de codage. <p>•Un point par norme/outil pour chaque année d'expérience, jusqu'à concurrence de 6 points.</p>	6		
C4	<p>Le soumissionnaire doit prouver que la ressource proposée a eu de l'expérience, au cours des cinq dernières années, du développement et de la maintenance* de sites ou d'applications Web au moyen des technologies et des langages suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • technologie d'interface de passerelle commune (IPC); • langage de programmation JavaScript; • langage de programmation PERL. <p>•Un point par technologie/langage pour chaque année d'expérience, jusqu'à concurrence de 15 points.</p> <p><i>*La maintenance inclut l'application de nouveaux gabarits, la réalisation de modifications de masse, le codage de nouvelles sections et la réalisation d'activités d'assurance de la qualité.</i></p>	15		
C5	<p>Le soumissionnaire doit prouver que la ressource proposée a de l'expérience en écriture de commandes en expression rationnelle (regex).</p> <p>•Trois points pour chaque année d'expérience, jusqu'à concurrence de neuf points.</p>	9		
Maximum de points techniques		47		

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP304-131244/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20131244

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

618e1EP304-131244

Buyer ID - Id de l'acheteur

618e1

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

	Pour répondre aux exigences, la ressource proposée doit obtenir au moins 32 points (70 %).			
	Note technique			

2.0 Critères d'évaluation cotés pour les ressources

2.1 ARCHITECTE WEB (niveau 3)

L'entrepreneur doit démontrer que l'architecte Web de niveau 3 possède l'expérience suivante :

N°	Critères cotés	Nombre maximum de points	Réponse de l'entrepreneur	
			Expérience confirmée (à remplir par l'entrepreneur)	N° de la page dans le c.v.
C1	<p>L'entrepreneur doit prouver que la ressource proposée a de l'expérience de la maintenance, de l'administration et de la configuration des installations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MediaWiki • Subversion • Samba • Apache Server • Apache Tomcat • Langage PERL <p>•Deux points pour chaque installation démontrée dans l'ensemble des projets, jusqu'à concurrence de 12 points. (Remarque : chaque installation n'est comptée qu'une fois, sans tenir compte du nombre de projets démontrés.)</p>	12		
C2	<p>L'entrepreneur doit prouver que la ressource proposée a eu de l'expérience, au cours des dix dernières années, en gestion* d'au moins deux projets.</p> <p>•Deux points pour chaque année, jusqu'à concurrence de dix points.</p> <p><i>*La gestion inclut planifier, organiser, diriger et contrôler les ressources afin d'atteindre des objectifs particuliers.</i></p>	10		
C3	<p>L'entrepreneur doit prouver que la ressource proposée a eu de l'expérience, au cours des dix dernières années, en développement d'applications au moyen de Microsoft Visual Basic.NET (VB.NET).</p> <p>•Deux points pour chaque année, jusqu'à concurrence de dix points.</p>	10		

C4	<p>L'entrepreneur doit prouver que la ressource proposée a eu de l'expérience, au cours des trois dernières années, en développement de sites ou d'applications Web au moyen des normes et des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • normes de développement Web et d'approbation de TPSGC; • outil d'essai des services de la planification et des normes Web de TPSGC, notamment réalisation des essais diagnostiques, analyse des messages d'erreur et correction des erreurs de codage. <p>•Un point par norme/outil pour chaque année d'expérience, jusqu'à concurrence de 6 points.</p>	6		
C5	<p>L'entrepreneur doit prouver que la ressource proposée a eu de l'expérience, au cours des cinq dernières années, en développement et en maintenance* de sites ou d'applications Web au moyen des technologies et des langages suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • technologie d'interface de passerelle commune (IPC); • langage de programmation JavaScript; • langage de programmation PERL. <p>•Un point par technologie/langage pour chaque année d'expérience, jusqu'à concurrence de 15 points.</p> <p><i>*La maintenance inclut l'application de nouveaux gabarits, la réalisation de modifications de masse, le codage de nouvelles sections et la réalisation d'activités d'assurance de la qualité.</i></p>	15		
C6	<p>L'entrepreneur doit prouver que la ressource proposée a de l'expérience en développement de sites Web au moyen du langage HTML 5.</p> <p>•Un point pour chaque période de trois mois d'expérience, jusqu'à concurrence de quatre points.</p>	4		
	Maximum de points techniques	57		

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP304-131244/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

618eI

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20131244

File No. - N° du dossier

618eI EP304-131244

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

	Pour répondre aux exigences, la ressource proposée doit obtenir au moins 39 points (70 %).			
	Note technique			

2.2 DÉVELOPPEUR WEB (niveau 2)

L'entrepreneur doit démontrer que le développeur Web de niveau 2 possède l'expérience suivante :

N°	Critères cotés	Nombre maximum de points	Réponse de l'entrepreneur	
			Expérience confirmée (à remplir par l'entrepreneur)	N° de la page dans le c.v.
C 1	<p>L'entrepreneur doit prouver que la ressource proposée a de l'expérience en création de sites Web au moyen des technologies et des applications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adobe Dreamweaver • Adobe Acrobat Professionnal • Adobe LiveCycle • Adobe Photoshop ou Adobe Fireworks • Protocole de transfert de fichier (FTP) • Subversion <p>•Deux points pour chaque application ou technologie démontrée dans l'ensemble des projets, jusqu'à concurrence de 12 points. (Remarque : chaque application ou technologie n'est comptée qu'une fois, sans tenir compte du nombre de projets démontrés.)</p>	12		

C 2	L'entrepreneur doit prouver que la ressource proposée a eu de l'expérience, au cours des trois dernières années, en développement de sites ou d'applications Web au moyen des normes et des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> normes de développement Web et d'approbation de TPSGC; outil d'essai des services de la planification et des normes Web de TPSGC, notamment réalisation des essais diagnostiques, analyse des messages d'erreur et correction des erreurs de codage. <p>•Un point par norme/outil pour chaque année d'expérience, jusqu'à concurrence de 6 points.</p>	6		
C 3	L'entrepreneur doit prouver que la ressource proposée a de l'expérience en écriture de commandes en expression rationnelle (regex). <ul style="list-style-type: none"> Deux points pour chaque année, jusqu'à concurrence de dix points. 	10		
	Maximum de points techniques	28		
	Pour répondre aux exigences, la ressource proposée doit obtenir au moins 19 points (70 %).			
	Note technique			

2.3 PROGRAMMEUR-ANALYSTE (niveau 2)

L'entrepreneur doit démontrer que le programmeur-analyste de niveau 2 possède l'expérience suivante :

N°	Critères cotés	Nombre maximum de points	Réponse de l'entrepreneur	
			Expérience confirmée (à remplir par l'entrepreneur)	N° de la page dans le c.v.
C1	L'entrepreneur doit prouver que la ressource proposée a eu de l'expérience, au cours des cinq dernières années, en développement d'applications au moyen de Microsoft Visual Basic.NET (VB.NET). <ul style="list-style-type: none"> Un point pour chaque année d'expérience, jusqu'à concurrence de cinq points. 	5		

C2	<p>L'entrepreneur doit prouver que la ressource proposée a de l'expérience en création de sites Web au moyen des technologies et des applications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adobe Dreamweaver • Adobe Acrobat Professionnal • Adobe LiveCycle • Adobe Photoshop ou Adobe Fireworks • Protocole de transfert de fichier (FTP) • Subversion <p>•Deux points pour chaque application ou technologie démontrée dans l'ensemble des projets, jusqu'à concurrence de 12 points. (Remarque : chaque application ou technologie n'est comptée qu'une fois, sans tenir compte du nombre de projets démontrés.)</p>	12		
C3	<p>L'entrepreneur doit prouver que la ressource proposée a eu de l'expérience, au cours des trois dernières années, en développement de sites ou d'applications Web au moyen des normes et des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • normes de développement Web et d'approbation de TPSGC; • outil d'essai des services de la planification et des normes Web de TPSGC, notamment réalisation des essais diagnostiques, analyse des messages d'erreur et correction des erreurs de codage. <p>•Un point par norme/outil pour chaque année d'expérience, jusqu'à concurrence de 6 points.</p>	6		

C4	<p>L'entrepreneur doit prouver que la ressource proposée a eu de l'expérience, au cours des cinq dernières années, en développement et en maintenance* de sites ou d'applications Web au moyen des technologies et des langages suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • technologie d'interface de passerelle commune (IPC); • langage de programmation JavaScript; • langage de programmation PERL. <p>•Un point par technologie/outil pour chaque année d'expérience, jusqu'à concurrence de 15 points.</p> <p><i>*La maintenance inclut l'application de nouveaux gabarits, la réalisation de modifications de masse, le codage de nouvelles sections et la réalisation d'activités d'assurance de la qualité.</i></p>	15		
C5	<p>L'entrepreneur doit prouver que la ressource proposée a de l'expérience en écriture de commandes en expression rationnelle (regex).</p> <ul style="list-style-type: none"> •Trois points pour chaque année d'expérience, jusqu'à concurrence de neuf points. 	9		
	Maximum de points techniques	47		
	Pour répondre aux exigences, la ressource proposée doit obtenir au moins 32 points (70 %).			
	Note technique			